



MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT

DOCUMENT



Agence de l'eau
Rhin-Meuse

n° 17312 -3

L'ÉVALUATION EX-POST DE LA
POLITIQUE PUBLIQUE DE LUTTE
CONTRE LA POLLUTION DE L'EAU

TOME III

ANALYSE DE LA POLITIQUE LOCALE
D'ASSAINISSEMENT ET D'ÉPURATION : UNE APPROCHE
PAR L'ÉTUDE DE PROGRAMMES REPRESENTATIFS

GUY MEUBLAT, DIRECTEUR DE RECHERCHE

VERSION REMANIÉE

JUIN 1987

AVEC LA COLLABORATION DE :

PASCALE BABI LLOT

ALAIN CHENARD

NATHALIE TOUZE'

LES CAS QUI FONT L'OBJET DE CETTE ÉTUDE ONT ÉTÉ CHOISIS EN ACCORD AVEC LES REPRÉSENTANTS DES AGENCES FINANCIÈRES DE BASSIN ET DU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT.

LES NOMBREUSES INFORMATIONS QUE CONTIENT CE DOCUMENT ONT ÉTÉ OBTENUES TOUT AU LONG DES ENTREVUES QUE NOUS ONT ACCORDÉ LES HOMMES DE "TERRAIN", REPRÉSENTANT DES AGENCES, DES COLLECTIVITÉS LOCALES OU TERRITORIALES OU DE LEURS SYNDICATS.

QU'ILS SOIENT TOUS REMERCIÉS ICI POUR LEUR COOPÉRATION ET QU'ILS NOUS PARDONNENT LES ERREURS D'INTERPRÉTATION QUE NOUS AVONS PU COMMETTRE.

TABLE DES MATIERES

I	- QUELQUES ENSEIGNEMENTS EN GUISE DE SYNTHÈSE -	PAGE
II	- LA POLITIQUE D'ASSAINISSEMENT DES GRANDES AGYLOMERATIONS -	PAGE
A	- LE PROGRAMME "VALENTON" -	PAGE
1.	IDENTIFICATION DE LA POLITIQUE.....	PAGE
1.1.	Objectifs.	
1.2.	Les acteurs.	
1.2.1.	Les décideurs .	
1.2.2.	La mise en oeuvre et le suivi.	
1.2.3.	Le public concerné.	
1.3.	Coût et financement de l'opération Valenton Ia .	
1.3.1.	Financement.	
1.3.2.	Estimation du coût.	
1.4.	Les choix techniques.	
1.4.1.	La station.	
1.4.2.	Les réseaux.	
2.	L'EXECUTION DE LA POLITIQUE.....	PAGE
2.1.	La réalisation du programme.	
2.1.1.	Par rapport-au calendrier initial.	
2.1.2.	La réalisation technique.	
2.1.3.	Parrapport aux objectifs d'épuration.	
2.1.4.	Les influences exogènes .	
2.2.	La coordination de l'action.	
2.2.1.	L'organisation générale .	
2.2.2.	Le financement.	
2.2.3.	La coordination des travaux.	
2.3.	L'avis des acteurs.	
3.	L'EVALUATION DE LA POLITIQUE.....	PAGE
3.1.	Les critères de décision.	
3.1.1.	La recherche d'un résultat.	
3.1.2.	Le calcul économique .	
3.2.	La qualité du système de gestion.	
3.2.1.	Cohérence.	
3.2.2.	Coordination.	
3.2.3.	Capacité d'adaptation.	

- 3.3. L'orientation des choix techniques.
 - 3.3.1. Le système de collecte.
 - 3.3.2. La réalisation des canalisations.
 - 3.3.3. La technologie de la station.
- 3.4. Le financement.
 - 3.4.1. Comme pouvoir d'orientation des choix.
 - 3.4.2. Comme pouvoir sur l'exécution du programme.
- 3.5. L'impact de la décentralisation.

B - LE PROGRAMME "MARSEILLE" -	PAGE	46
1. IDENTIFICATION DE LA POLITIQUE.....	PAGE	46
1.1.. Le contexte historique.		
1.2. La définition du programme.		
1.2.1. Les décideurs .		
1.2.2. La mise en oeuvre.		
1.2.2.1. Création d'une structure spécifique .		
1.2.2.2. Les objectifs .		
1.2.2.3. L'architecture du projet.		
1.2.3. L'appel d'offres.		
1.3. Coût et financement.		
2. L'EXECUTION DE LA POLITIQUE.....;.....	PAGE	50
2.1. Le calendrier .		
2.2. Les évènements exogènes.		
2.3. La réalisation technique.		
3. L'EVALUATION DE LA POLITIQUE.....	PAGE	60
3.1. Les acteurs.		
3.2. L'intervention des industriels.		
3.3. Le financement et les objectifs.		
3.4. La logique de la politique anti-pollution.		
3.5. La décentralisation.		
3.6. La mise en valeur de l'expérience marseillaise.		

III - LA POLITIQUE D'ASSAINISSEMENT DES LITTORAUX - PAGE

1. IDENTIFICATION DE LA POLITIQUE..... PAGE
 - 1.1. Les objectifs.
 - 1.2. Les acteurs.
 - 1.2.1. Les décideurs.
 - 1.2.2. La mise en oeuvre et le suivi.
 - 1.3. Coûts et financement.
 - 1.3.1. A l'échelon local.
 - 1.3.2. A l'**échelon** régional.
 - 1.4. Les choix techniques.
 - 1.4.1. Les critères de choix.
 - 1.4.2. Nature et principe des **procédés** retenus.
 - 1.4.3. L'adaptation des techniques au contexte local.
2. EXECUTION DE LA POLITIQUE..... PAGE
 - 2.1. Les résultats.
 - 2.1.1. La **réalisation** par rapport aux objectifs et au calendrier initiaux.
 - 2.1.2. Les influences **exogènes**.
 - 2.2. La coordination de l'action.
 - 2.2.1. L'organisation générale.
 - 2.2.2. Le financement.
 - 2.2.3. La réalisation technique.
 - 2.3. L'avis des acteurs.
3. EVALUATION DE **LA POLITIQUE**..... PAGE
 - 3.1. Les critères de **décision** et de **résultat**.
 - 3.2. La **qualité** du **système** de gestion.
 - 3.3. L'orientation des choix techniques.
 - 3.3.1. Stations d'épuration **et/ou réseaux** d'assainissement.
 - 3.3.2. Installation ou réhabilitation.
 - 3.3.3. Les choix de procédés.
 - 3.4. Le financement comme pouvoir d'orientation et de réalisation.
 - 3.5. La décentralisation.

IV - LA POLITIQUE D'ASSAINISSEMENT EN MILIEU RURAL - PAGE 90

1. IDENTIFICATION DE LA POLITIQUE..... PAGE 90
 - 1.1. Les objectifs.
 - 1.2. Les acteurs.
 - 1.2.1. Les acteurs nationaux, régionaux ou départementaux.
 - 1.2.2. Définition des projets, mise en oeuvre et suivi de la politique en milieu rural.
 - 1.3. Coût(s) et financements.
 - 1.4. Les choix techniques.
2. L'EXECUTION DE LA POLITIQUE..... PAGE 100
 - 2.1. Les **résultats**.
 - 2.1.1. Les réalisations.
 - 2.1.2. L'avancement de l'action publique par rapport aux objectifs et calendriers initiaux : l'exemple du **SIAN**.
 - 2.2. La coordination de l'action.
 - 2.2.1. L'organisation générale.
 - 2.2.2. Le financement.
 - 2.2.3. La réalisation technique.
 - 2.3. L'avis des acteurs.
3. L'EVALUATION DE LA POLITIQUE PUBLIQUE..... PAGE 100
 - 3.1. Les critères de décision et de résultat.
 - 3.2. La qualité du système de gestion.
 - 3.3. L'orientation des choix techniques.
 - 3.3.1. Le clivage **assainissement collectif/assainissement individuel**.
 - 3.3.2. Installation ou **réhabilitation** : le **problème des réseaux**.
 - 3.3.3. La technologie des stations d'épuration.
 - 3.4. Le financement : quels enjeux ?
 - 3.4.1. Le financement comme moyen de réalisation.
 - 3.4.2. Le financement comme pouvoir d'orientation.
 - 3.5. La décentralisation : quel impact ?
 - 3.6. Une approche globale du comportement et de la situation des acteurs.